



Inscription ALSH Eté 2020 / Espace Jeunesse
Du 06 Juillet au 21 Août 2020
(Fermeture 14 Juillet)

- ✓ **Ouverture des inscriptions : du 22 Juin 2020 au 2 Juillet 2020 inclus**
En fonction des places restant disponibles en dehors de la plage d'inscription : possibilité d'inscription semaine par semaine
- ✓ **Accueil des enfants de 6 à 12 ans domiciliés à Villerupt**
- ✓ **36 enfants maximum**
Nombre fixé en fonction du personnel encadrant disponible et du respect des contraintes de distanciation physique et des gestes barrières.
- ✓ **4 groupes de 9 enfants encadrés par un animateur**
- ✓ **Inscription obligatoire par semaine** (pas de possibilité d'inscription à la journée)
- ✓ **Journée continue obligatoire**
- ✓ **Repas froid servis en barquettes individuelles dans chaque salle d'activité** (prestataire ELIOR)
- ✓ **Tarif journée complète avec repas (tarifs 2019/2020)** (voir Délibération tarifs 2019/2020)
- ✓ **Dossier d'inscription à communiquer par mail ou par dépôts dans la boîte aux lettres de l'espace Jeunesse (les dossiers devront être complets pour être enregistrés)**

Une fiche précisant les modalités d'inscription est disponible sur le site de la Ville, ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription

Pour une première inscription le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Le coupon d'inscription ALSH Eté à signer et à retourner au Service Enfance/ Enseignement avec l'ensemble des pièces sollicitées
- La fiche sanitaire de liaison (Cerfa N°10008*02) à signer et à retourner au Service Enfance / Enseignement avec les pièces constitutives du dossier d'inscription
- L'avis d'imposition 2018 ou le certificat de rémunération du Luxembourg.
- Une attestation de la CAF avec le montant des allocations familiales (France et/ou Luxembourg).

- Une attestation d'assurance.
- Une copie de la carte d'identité de l'enfant et des parents.
- Une copie du carnet de vaccination de l'enfant.
- L'imprimé d'aide aux vacances délivré par la CAF si vous en bénéficiez, utilisable uniquement lors des périodes de vacances scolaires.

Pour Une fois le dossier constitué l'inscription peut se renouveler avec uniquement :

- Le coupon d'inscription ALSH Eté **à signer et à retourner au Service Enfance/ Enseignement avec l'ensemble des pièces sollicitées**
- La fiche sanitaire de liaison (Cerfa N°10008*02) **à signer et à retourner au Service Enfance / Enseignement avec les pièces constitutives du dossier d'inscription**
- L'avis d'imposition 2018 ou le certificat de rémunération du Luxembourg.
- Une attestation de la CAF avec le montant des allocations familiales (France et/ou Luxembourg).
- Une copie du carnet de santé si des vaccins ont été faits dans l'année.

Les parents s'engagent à communiquer au Directeur de l'ALSH tout changement de coordonnées (adresse, téléphone...).

✓ **Horaires d'accueil des enfants : 8h30 à 17h**

- Ouverture : horaires d'arrivée échelonnés de 8h30 à 9h
- Départ : 17h

Pour tous renseignements :

Service Enfance/ Enseignement : 03 82 89 94 13

Directeur ALSH : Zachary HAMCHAOUI : 07 86 34 59 26